

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SENNETERRE

RÈGLEMENT N° 2025-748

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 501 775,14 \$ POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE DU CHEMIN DE VILLÉGIATURE AU LAC VALETS

ATTENDU QUE l’avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 16 décembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE le présent règlement a fait l’objet d’une dispense de lecture conformément à l’article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

À CES CAUSES, il a été ordonné et statué par le conseil de la Ville de Senneterre, et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à effectuer les travaux de voirie du chemin de villégiature au lac Valets, énumérés ci-dessous, lesquels sont décrits dans les propositions de services préparées par Gabriel Sénéchal, ingénieur, en date du 4 avril 2024, et dans l’estimation des travaux préparée par Marcel Marcotte, directeur des Services à la population et directeur général adjoint, en date du 8 avril 2024. Ces documents, annexés au présent règlement sous les cotes Annexe A et Annexe B, incluent notamment la demande et l’obtention du permis d’intervention ainsi que les calculs des débits hydriques nécessaires à la réalisation des travaux.

Travaux

1. Service d’ingénierie;
2. Travaux de déboisement;
3. Travaux de construction de chemin;
4. Travaux d’installation de traverses de cours d’eau;
5. Travaux de gravelage du chemin.

ARTICLE 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 501 775,14 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 501 775,14 \$ sur une période de 3 ans.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe à l'Annexe C jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8**Immeubles visés :**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt couvrant 80 % des travaux de voirie mentionnés dans le présent règlement, il est imposé et sera prélevé, annuellement, pendant toute la durée de l'emprunt, une taxe spéciale basée

sur le taux d'intérêt en vigueur sur le marché des capitaux, tel que confirmé par le ministre des Finances, conformément à l'article 569.0.3 de la *Loi sur les cités et villes*. Cette taxe sera imposée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur de taxation défini à l'Annexe C, jointe au présent règlement et en faisant partie intégrante.

Cette taxe spéciale sera établie à un taux suffisant, déterminé chaque année, pour couvrir les obligations financières associées à l'emprunt, y compris le remboursement du capital et le paiement d'une somme compensatoire équivalente aux intérêts qui seraient payables si un emprunt avait été contracté à la date de l'autorisation de la dépense. Les montants de cette taxe seront répartis proportionnellement parmi les 21 terrains identifiés à l'Annexe C, en fonction de critères spécifiés dans le règlement.

De plus, conformément à l'article 547.1 de la *Loi sur les cités et villes*, tout contribuable visé par cette taxe peut, en respectant les conditions précisées dans le présent règlement, s'en exempter en effectuant un paiement unique équivalent à la part du capital qui, à l'échéance, aurait été couverte par la taxe imposée sur son immeuble. Ce paiement doit être effectué avant la date limite établie dans le règlement, et aucune taxe spéciale ne sera exigée par la suite pour cet immeuble durant le terme de l'emprunt.

Paiement comptant – Compensation

Conformément à l'article 547.1 de la *Loi sur les cités et villes*, tout propriétaire ou occupant assujetti à la taxe spéciale prévue par le présent règlement peut s'en exempter en effectuant un paiement unique équivalent à la part de capital qui, à l'échéance, aurait été couverte par la taxe imposée sur son immeuble. Ce paiement unique doit être effectué avant le 1^{er} septembre 2025.

Le paiement effectué dans ce délai réduit d'autant le prélèvement de la compensation exigée par le présent règlement et exempte l'immeuble de toute taxe spéciale ou compensation pour le reste du terme de l'emprunt.

Source de financement additionnelle :

Une partie des dépenses relatives à 20 % de l'emprunt sera couverte par le surplus accumulé, réduisant ainsi l'impact financier direct sur les contribuables du secteur visé.

ARTICLE 9

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SENNETERRE à la séance tenue le 20 janvier 2025

(s) Nathalie-Ann Pelchat
Nathalie-Ann Pelchat
Mairesse

(s) Martine Mainville
Martine Mainville
Greffière

CERTIFICAT DU MAIRE ET DU GREFFIER
(Loi sur les cités et villes, art. 357, al. 3)

Avis de motion :	16 décembre 2024
Dépôt du projet :	16 décembre 2024
Adoption :	20 janvier 2025
Approbation des personnes habiles à voter :	29 janvier 2025
Publication :	4 février 2025
Entrée en vigueur :	4 février 2025

(s) Nathalie-Ann Pelchat
Nathalie-Ann Pelchat
Mairesse

(s) Martine Mainville
Martine Mainville
Greffière

TRAVAUX DE VOIRIE DU CHEMIN DE VILLÉGIATURE AU LAC VALETS

Description	Total
Permis d'intervention	9 061,32 \$
Prolongation de permis d'intervention	215,00 \$
Demande de permis d'intervention et calculs de débit hydrique	2 600,00 \$
Service d'ingénierie	48 490,02 \$
Travaux de déboisement	110 945,85 \$
Travaux de construction de chemin	97 300,85\$
Travaux d'installation de traverses de cours d'eau	90 680,00 \$
Travaux de gravelage du chemin	118 645,00 \$
Total du projet avant taxes	477 938,04 \$
Taxes nettes	23 837,10 \$
Total du projet au net	501 775,14 \$

**Préparé par:**

Marcel Marcotte

directeur des Services à la population et directeur général adjoint

Ville de Senneterre, le 8 avril 2024

PROPOSITION DE SERVICES

Services d'ingénierie

Chemin projeté au Lac Valets, Senneterre

Présentée à
VILLE DE SENNETERRE
551, 10e Avenue, Senneterre,
Québec, J0Y 2M0

4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

info@horizon-sf.com
www.horizon-sf.com

UNE ENTREPRISE UNIQUE

Horizon SF Inc. (9135-0363 Québec Inc.), a su mettre en valeur l'expertise en gestion des ressources naturelles et l'engagement de la direction et des employés pour ainsi former une entreprise unique, et ce **depuis 2004**.

Exploitant forestier certifié présent au Québec et dans le Nord-est ontarien, Horizon SF offre également des services de génie-conseil dans le **domaine forestier, minier, environnemental ainsi qu'en géomatique**. Horizon SF est fière de la qualité et de la diversité des travaux qu'elle exécute ainsi que de son équipe qualifiée à la base de cette réussite.

Notre équipe professionnelle, constituée **d'ingénieurs forestiers, de biologistes** membres de l'Association des Biologistes du Québec et **de techniciens expérimentés**, est en mesure de vous accompagner efficacement dans tous vos projets.

SOMMAIRE

Présentation	1
Description de l'offre de services	2
Acceptation de l'offre de services	3



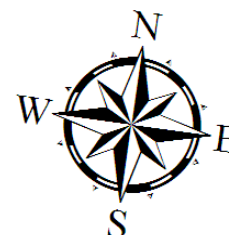
BNOQ

Entreprise d'aménagement forestier
Exigences environnementales



BNOQ

Pratiques de gestion
PGES



SERVICES OFFERTS

Conseils professionnels - Confection de plans et cartographies diverses - Calculs de volumes et demande de permis d'interventions autres fins - Calculs de débit de cours d'eau et délimitation de bassins versants - Inventaire forestier - Gestion de demandes de permis et d'autorisations gouvernementales - Caractérisation de milieux humides, hydriques et de milieux naturels - Détermination de la limite du littoral - Relevé GPS et rubanage - Inventaire faunique - Abattage manuel - Abattage mécanisé - Planification de réseaux routiers forestiers - Construction de chemins et bien d'autres !

PERSONNEL CLÉ

Val-d'Or

Frédéric Bédard, ing.f.
Marc Périgny, ing.f.
Michel Désy, ing.f.
Francis Martin, biol

frederic.bedard@horizon-sf.com
marc.perigny@horizon-sf.com
michel.desy@horizon-sf.com
francis.martin@horizon-sf.com

Senneterre

Olivier Roberge, tech.f.
Gabriel Sénéchal, ing.f.

olivier.roberge@horizon-sf.com
gabriel.senechal@horizon-sf.com



DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SERVICES

HORIZON SF a le plaisir de vous présenter cette proposition de services pour la réalisation des travaux d'ingénierie en lien avec l'aménagement d'un chemin de villégiature à l'ouest du lac Valets. Espérant que cette proposition est conforme à vos attentes et répond à vos besoins, nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Liste des
éléments inclus
dans l'offre de
services

- Validation terrain du tracé de chemin ;
- Rubanage final du tracé de chemin et des emprises à déboiser ;
- Prises de mesures de largeur et pente de cours d'eau aux sites de traversés ;
- Calculs de débit de pointe pour traverses de cours d'eau ;
- Gestion BNE pour approvisionnement en gravier ;
- Supervision des travaux ;
- Achat et installation de la signalisation requise ;
- Frais de gestion et administration.

ÉCHÉANCIER PROPOSÉ

Printemps-été 2024

PROPOSITION FINANCIÈRE

Voici les coûts prévus associés à la présente offre de services :

Description des travaux	Montant (avant taxes)
Services d'ingénierie	48 490.02\$

MODALITÉS ET CONDITIONS

- Les tarifs proposés sont valables jusqu'au 15 avril 2024 ;
- Le montant présenté ci-haut comprends le transport, l'hébergement et le perdiem alloué aux travailleurs ;
- Les taxes applicables seront ajoutées au moment de la facturation.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Par sa signature, le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'offre de service, la comprendre, s'en déclare satisfait et autorise et instruit Horizon SF à procéder à la réalisation des activités du projet prévues dans l'offre.

Gabriel D. Sénéchal Ing.F. 12-018

Nom et titre du représentant
d'Horizon SF



Signature du représentant
d'Horizon SF

Marcel Marcotte, directeur des Services
à la population et directeur général adjoint

Nom du client



Signature
du client

Signé à Senneterre

Le 4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

PROPOSITION DE SERVICES

Travaux de déboisement

Chemin projeté au Lac Valets, Senneterre

Présentée à
VILLE DE SENNETERRE
551, 10e Avenue, Senneterre,
Québec, J0Y 2M0

4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

info@horizon-sf.com
www.horizon-sf.com

UNE ENTREPRISE UNIQUE

Horizon SF Inc. (9135-0363 Québec Inc.), a su mettre en valeur l'expertise en gestion des ressources naturelles et l'engagement de la direction et des employés pour ainsi former une entreprise unique, et ce **depuis 2004**.

Exploitant forestier certifié présent au Québec et dans le Nord-est ontarien, Horizon SF offre également des services de génie-conseil dans le **domaine forestier, minier, environnemental ainsi qu'en géomatique**. Horizon SF est fière de la qualité et de la diversité des travaux qu'elle exécute ainsi que de son équipe qualifiée à la base de cette réussite.

Notre équipe professionnelle, constituée **d'ingénieurs forestiers, de biologistes** membres de l'Association des Biologistes du Québec et **de techniciens expérimentés**, est en mesure de vous accompagner efficacement dans tous vos projets.

SOMMAIRE

Présentation	1
Description de l'offre de services	2
Acceptation de l'offre de services	3



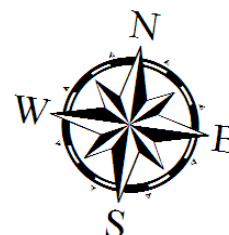
BNQ

Entreprise d'aménagement forestier
Exigences environnementales



BNQ

Pratiques de gestion
PGES



SERVICES OFFERTS

Conseils professionnels - Confection de plans et cartographies diverses - Calculs de volumes et demande de permis d'interventions autres fins - Calculs de débit de cours d'eau et délimitation de bassins versants - Inventaire forestier - Gestion de demandes de permis et d'autorisations gouvernementales - Caractérisation de milieux humides, hydriques et de milieux naturels - Détermination de la limite du littoral - Relevé GPS et rubanage - Inventaire faunique - Abattage manuel - Abattage mécanisé - Planification de réseaux routiers forestiers - Construction de chemins et bien d'autres !

PERSONNEL CLÉ

Val-d'Or

Frédéric Bédard, ing.f.
Marc Périgny, ing.f.
Michel Désy, ing.f.
Francis Martin, biol

frederic.bedard@horizon-sf.com
marc.perigny@horizon-sf.com
michel.desy@horizon-sf.com
francis.martin@horizon-sf.com

Senneterre

Olivier Roberge, tech.f.
Gabriel Sénéchal, ing.f.

olivier.roberge@horizon-sf.com
gabriel.senechal@horizon-sf.com



DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SERVICES

HORIZON SF a le plaisir de vous présenter cette proposition de services pour la réalisation des travaux de déboisement en lien avec l'aménagement d'un chemin de villégiature à l'ouest du lac Valets. Espérant que cette proposition est conforme à vos attentes et répond à vos besoins, nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Liste des
éléments inclus
dans l'offre de
services

Déboisement d'emprise de 30m de largeur sur 3.89 kilomètres :

- Abattage/débardage/ébranchage/tronçonnage des arbres de diamètre commerciale présent dans l'emprise ;
- Transport du bois récolté jusqu'à l'usine.

ÉCHÉANCIER PROPOSÉ

Printemps-été 2024

PROPOSITION FINANCIÈRE

Voici les coûts prévus associés à la présente offre de services :

Description des travaux	Montant (avant taxes)
Travaux de déboisement	110 945.85\$

MODALITÉS ET CONDITIONS

- Les tarifs proposés sont valables jusqu'au 15 avril 2024 ;
- Le montant présenté ci-haut comprends le transport, l'hébergement et le perdiem alloué aux travailleurs ;
- Les taxes applicables seront ajoutées au moment de la facturation.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Par sa signature, le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'offre de service, la comprendre, s'en déclare satisfait et autorise et instruit Horizon SF à procéder à la réalisation des activités du projet prévues dans l'offre.

Gabriel D. Sénéchal Ing.F. 12-018

Nom et titre du représentant
d'Horizon SF



Signature du représentant
d'Horizon SF

Marcel Marcotte, directeur des Services
à la population et directeur général adjoint

Nom du client



Signature
du client

Signé à Senneterre

Le 4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

PROPOSITION DE SERVICES

Construction de chemin

Chemin projeté au Lac Valets, Senneterre

Présentée à
VILLE DE SENNETERRE
551, 10e Avenue, Senneterre,
Québec, J0Y 2M0

4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

info@horizon-sf.com
www.horizon-sf.com

UNE ENTREPRISE UNIQUE

Horizon SF Inc. (9135-0363 Québec Inc.), a su mettre en valeur l'expertise en gestion des ressources naturelles et l'engagement de la direction et des employés pour ainsi former une entreprise unique, et ce **depuis 2004**.

Exploitant forestier certifié présent au Québec et dans le Nord-est ontarien, Horizon SF offre également des services de génie-conseil dans le **domaine forestier, minier, environnemental ainsi qu'en géomatique**. Horizon SF est fière de la qualité et de la diversité des travaux qu'elle exécute ainsi que de son équipe qualifiée à la base de cette réussite.

Notre équipe professionnelle, constituée **d'ingénieurs forestiers, de biologistes** membres de l'Association des Biologistes du Québec et **de techniciens expérimentés**, est en mesure de vous accompagner efficacement dans tous vos projets.

SERVICES OFFERTS

Conseils professionnels - Confection de plans et cartographies diverses - Calculs de volumes et demande de permis d'interventions autres fins - Calculs de débit de cours d'eau et délimitation de bassins versants - Inventaire forestier - Gestion de demandes de permis et d'autorisations gouvernementales - Caractérisation de milieux humides, hydriques et de milieux naturels - Détermination de la limite du littoral - Relevé GPS et rubanage - Inventaire faunique - Abattage manuel - Abattage mécanisé - Planification de réseaux routiers forestiers - Construction de chemins et bien d'autres !

SOMMAIRE

Présentation	1
Description de l'offre de services	2
Acceptation de l'offre de services	3



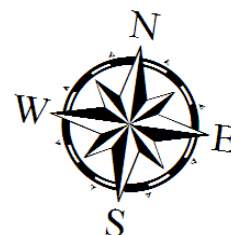
BNOQ

Entreprise d'aménagement forestier
Exigences environnementales



BNOQ

Pratiques de gestion
PGES



PERSONNEL CLÉ

Val-d'Or

Frédéric Bédard, ing.f.
Marc Périgny, ing.f.
Michel Désy, ing.f.
Francis Martin, biol

frederic.bedard@horizon-sf.com
marc.perigny@horizon-sf.com
michel.desy@horizon-sf.com
francis.martin@horizon-sf.com

Senneterre

Olivier Roberge, tech.f.
Gabriel Sénéchal, ing.f.

olivier.roberge@horizon-sf.com
gabriel.senechal@horizon-sf.com

DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SERVICES

HORIZON SF a le plaisir de vous présenter cette proposition de services pour la réalisation des travaux de construction de chemin en lien avec l'aménagement d'un chemin de villégiature à l'ouest du lac Valets. Espérant que cette proposition est conforme à vos attentes et répond à vos besoins, nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Liste des éléments inclus dans l'offre de services	Construction d'un chemin de classe 3 sur 3.89 kilomètres :
	• Aménagement de la fondation (sol minéral) ; • Mise en forme (chaussée de 7.5m à < 8m et accotements de 1m) ; • Aménagement des fossés du chemin ; • Aménagement de 21 entrées charretières avec ponceaux ; • Achat, transport et installation des ponceaux de 600mm et moins.

ÉCHÉANCIER PROPOSÉ

Printemps-été 2024

PROPOSITION FINANCIÈRE

Voici les coûts prévus associés à la présente offre de services :

Description des travaux	Montant (avant taxes)
Construction de chemin	97 300.85\$

MODALITÉS ET CONDITIONS

- Les tarifs proposés sont valables jusqu'au 15 avril 2024 ;
- Le montant présenté ci-haut comprends le transport, l'hébergement et le perdiem alloué aux travailleurs ;
- Les taxes applicables seront ajoutées au moment de la facturation.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Par sa signature, le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'offre de service, la comprendre, s'en déclare satisfait et autorise et instruit Horizon SF à procéder à la réalisation des activités du projet prévues dans l'offre.

Gabriel D. Sénéchal Ing.F. 12-018

Nom et titre du représentant
d'Horizon SF



Signature du représentant
d'Horizon SF

Marcel Marcotte, directeur des Services
à la population et directeur général adjoint

Nom du client



Signature
du client

Signé à Senneterre

Le 4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

PROPOSITION DE SERVICES

Installation de traverses de cours d'eau

Chemin projeté au Lac Valets, Senneterre

Présentée à
VILLE DE SENNETERRE
551, 10e Avenue, Senneterre,
Québec, J0Y 2M0

4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

info@horizon-sf.com
www.horizon-sf.com

UNE ENTREPRISE UNIQUE

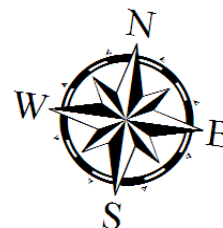
Horizon SF Inc. (9135-0363 Québec Inc.), a su mettre en valeur l'expertise en gestion des ressources naturelles et l'engagement de la direction et des employés pour ainsi former une entreprise unique, et ce **depuis 2004**.

Exploitant forestier certifié présent au Québec et dans le Nord-est ontarien, Horizon SF offre également des services de génie-conseil dans le **domaine forestier, minier, environnemental ainsi qu'en géomatique**. Horizon SF est fière de la qualité et de la diversité des travaux qu'elle exécute ainsi que de son équipe qualifiée à la base de cette réussite.

Notre équipe professionnelle, constituée **d'ingénieurs forestiers, de biologistes** membres de l'Association des Biologistes du Québec et **de techniciens expérimentés**, est en mesure de vous accompagner efficacement dans tous vos projets.

SOMMAIRE

Présentation	1
Description de l'offre de services	2
Acceptation de l'offre de services	3



SERVICES OFFERTS

Conseils professionnels - Confection de plans et cartographies diverses - Calculs de volumes et demande de permis d'interventions autres fins - Calculs de débit de cours d'eau et délimitation de bassins versants - Inventaire forestier - Gestion de demandes de permis et d'autorisations gouvernementales - Caractérisation de milieux humides, hydriques et de milieux naturels - Détermination de la limite du littoral - Relevé GPS et rubanage - Inventaire faunique - Abattage manuel - Abattage mécanisé - Planification de réseaux routiers forestiers - Construction de chemins et bien d'autres !

PERSONNEL CLÉ

Val-d'Or

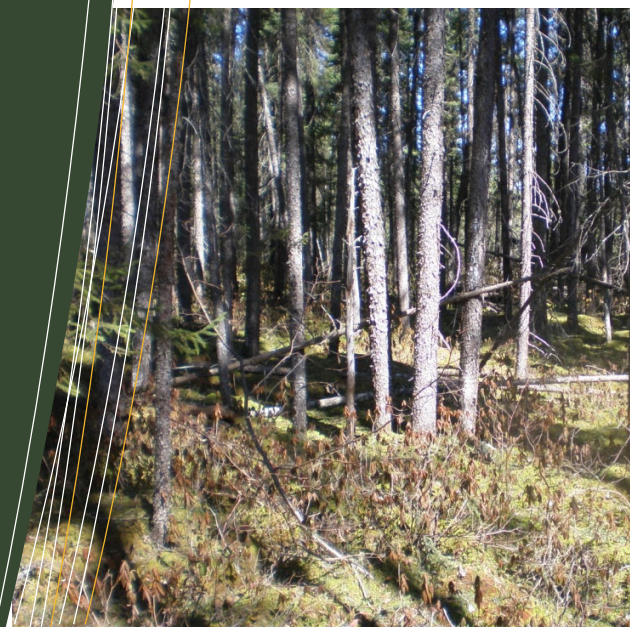
Frédéric Bédard, ing.f.
Marc Périgny, ing.f.
Michel Désy, ing.f.
Francis Martin, biol

frederic.bedard@horizon-sf.com
marc.perigny@horizon-sf.com
michel.desy@horizon-sf.com
francis.martin@horizon-sf.com

Senneterre

Olivier Roberge, tech.f.
Gabriel Sénéchal, ing.f.

olivier.roberge@horizon-sf.com
gabriel.senechal@horizon-sf.com



DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SERVICES

HORIZON SF a le plaisir de vous présenter cette proposition de services pour la réalisation des travaux d'installation de traverses de cours d'eau en lien avec l'aménagement d'un chemin de villégiature à l'ouest du lac Valets. Espérant que cette proposition est conforme à vos attentes et répond à vos besoins, nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Liste des
éléments inclus
dans l'offre de
services

- 6 Ponceaux de 1200mm et 1400mm selon les calculs de débit déjà présentés
- Achat et livraison des ponceaux requis aux sites de traversés ;
- Installation des ponceaux.

ÉCHÉANCIER PROPOSÉ

Printemps-été 2024

PROPOSITION FINANCIÈRE

Voici les coûts prévus associés à la présente offre de services :

Description des travaux	Montant (avant taxes)
Installation des ponceaux aux sites de traversés	90 680.00\$

MODALITÉS ET CONDITIONS

- Les tarifs proposés sont valables jusqu'au 15 avril 2024 ;
- Le montant présenté ci-haut comprends le transport, l'hébergement et le perdiem alloué aux travailleurs ;
- Les taxes applicables seront ajoutées au moment de la facturation.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Par sa signature, le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'offre de service, la comprendre, s'en déclare satisfait et autorise et instruit Horizon SF à procéder à la réalisation des activités du projet prévues dans l'offre.

Gabriel D. Sénéchal Ing.F. 12-018

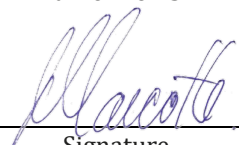
Nom et titre du représentant
d'Horizon SF



Signature du représentant
d'Horizon SF

Marcel Marcotte, directeur des Services
à la population et directeur général adjoint

Nom du client



Signature
du client

Signé à Senneterre

Le 4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

PROPOSITION DE SERVICES

Gravelage du chemin

Chemin projeté au Lac Valets, Senneterre

Présentée à
VILLE DE SENNETERRE
551, 10e Avenue, Senneterre,
Québec, J0Y 2M0

4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

info@horizon-sf.com
www.horizon-sf.com

UNE ENTREPRISE UNIQUE

Horizon SF Inc. (9135-0363 Québec Inc.), a su mettre en valeur l'expertise en gestion des ressources naturelles et l'engagement de la direction et des employés pour ainsi former une entreprise unique, et ce **depuis 2004**.

Exploitant forestier certifié présent au Québec et dans le Nord-est ontarien, Horizon SF offre également des services de génie-conseil dans le **domaine forestier, minier, environnemental ainsi qu'en géomatique**. Horizon SF est fière de la qualité et de la diversité des travaux qu'elle exécute ainsi que de son équipe qualifiée à la base de cette réussite.

Notre équipe professionnelle, constituée **d'ingénieurs forestiers, de biologistes** membres de l'Association des Biologistes du Québec et **de techniciens expérimentés**, est en mesure de vous accompagner efficacement dans tous vos projets.

SOMMAIRE

Présentation	1
Description de l'offre de services	2
Acceptation de l'offre de services	3



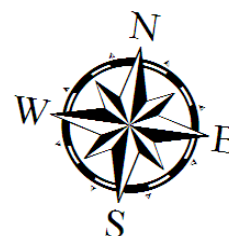
BNOQ

Entreprise d'aménagement forestier
Exigences environnementales



BNOQ

Pratiques de gestion
PGES



SERVICES OFFERTS

Conseils professionnels - Confection de plans et cartographies diverses - Calculs de volumes et demande de permis d'interventions autres fins - Calculs de débit de cours d'eau et délimitation de bassins versants - Inventaire forestier - Gestion de demandes de permis et d'autorisations gouvernementales - Caractérisation de milieux humides, hydriques et de milieux naturels - Détermination de la limite du littoral - Relevé GPS et rubanage - Inventaire faunique - Abattage manuel - Abattage mécanisé - Planification de réseaux routiers forestiers - Construction de chemins et bien d'autres !

PERSONNEL CLÉ

Val-d'Or

Frédéric Bédard, ing.f.
Marc Périgny, ing.f.
Michel Désy, ing.f.
Francis Martin, biol

frederic.bedard@horizon-sf.com
marc.perigny@horizon-sf.com
michel.desy@horizon-sf.com
francis.martin@horizon-sf.com

Senneterre

Olivier Roberge, tech.f.
Gabriel Sénéchal, ing.f.

olivier.roberge@horizon-sf.com
gabriel.senechal@horizon-sf.com



DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SERVICES

HORIZON SF a le plaisir de vous présenter cette proposition de services pour la réalisation des travaux de gravelage du chemin en lien avec l'aménagement d'un chemin de villégiature à l'ouest du lac Valets. Espérant que cette proposition est conforme à vos attentes et répond à vos besoins, nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Liste des
éléments inclus
dans l'offre de
services

- Chargement et transport du gravier jusqu'au site ;
- Épandage du gravier sur la surface de roulement.

ÉCHÉANCIER PROPOSÉ

Printemps-été 2024

PROPOSITION FINANCIÈRE

Voici les coûts prévus associés à la présente offre de services :

Description des travaux	Montant (avant taxes)
Gravelage du chemin	118 645.00\$

MODALITÉS ET CONDITIONS

- Les tarifs proposés sont valables jusqu'au 15 avril 2024 ;
- Le montant présenté ci-haut comprends le transport, l'hébergement et le perdiem alloué aux travailleurs ;
- Les taxes applicables seront ajoutées au moment de la facturation.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Par sa signature, le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'offre de service, la comprendre, s'en déclare satisfait et autorise et instruit Horizon SF à procéder à la réalisation des activités du projet prévues dans l'offre.

Gabriel D. Sénéchal Ing.F. 12-018

Nom et titre du représentant
d'Horizon SF



Signature du représentant
d'Horizon SF

Marcel Marcotte, directeur des Services
à la population et directeur général adjoint

Nom du client



Signature
du client

Signé à Senneterre

Le 4 avril 2024



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

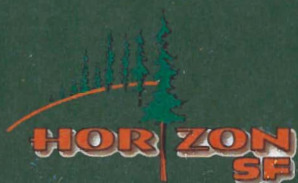
PROPOSITION DE SERVICES

Demande de permis d'intervention et calculs de débit hydrique

Chemin projeté au Lac Valets, Senneterre

Présentée à
VILLE DE SENNETERRE
551, 10e Avenue, Senneterre,
Québec, J0Y 2M0

30 novembre 2023



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107

info@horizon-sf.com
www.horizon-sf.com

UNE ENTREPRISE UNIQUE

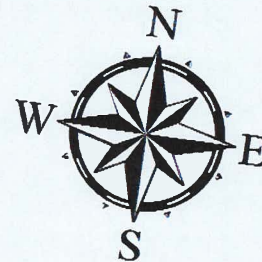
Horizon SF Inc. (9135-0363 Québec Inc.), a su mettre en valeur l'expertise en gestion des ressources naturelles et l'engagement de la direction et des employés pour ainsi former une entreprise unique, et ce **depuis 2004**.

Exploitant forestier certifié présent au Québec et dans le Nord-est ontarien, Horizon SF offre également des services de génie-conseil dans le **domaine forestier, minier, environnemental ainsi qu'en géomatique**. Horizon SF est fière de la qualité et de la diversité des travaux qu'elle exécute ainsi que de son équipe qualifiée à la base de cette réussite.

Notre équipe professionnelle, constituée **d'ingénieurs forestiers, de biologistes** membres de l'Association des Biologistes du Québec et **de techniciens expérimentés**, est en mesure de vous accompagner efficacement dans tous vos projets.

SERVICES OFFERTS

Conseils professionnels - Confection de plans et cartographies diverses - Calculs de volumes et demande de permis d'interventions autres fins - Calculs de débit de cours d'eau et délimitation de bassins versants - Inventaire forestier - Gestion de demandes de permis et d'autorisations gouvernementales - Caractérisation de milieux humides, hydriques et de milieux naturels - Détermination de la limite du littoral - Relevé GPS et rubanage - Inventaire faunique - Abattage manuel - Abattage mécanisé - Planification de réseaux routiers forestiers - Construction de chemins et bien d'autres !



PERSONNEL CLÉ

Val-d'Or

Frédéric Bédard, ing.f.
Marc Périgny, ing.f.
Éric Sourdif, ing.f.
Michel Désy, ing.f.
Francis Martin, biol
Jacques Mongeau, biol

frederic.bedard@horizon-sf.com
marc.perigny@horizon-sf.com
eric.sourdif@horizon-sf.com
michel.desy@horizon-sf.com
francis.martin@horizon-sf.com
jacques.mongeau@horizon-sf.com

Senneterre

Olivier Roberge, tech.f.
Gabriel Sénéchal, ing.f.

olivier.roberge@horizon-sf.com
gabriel.senechal@horizon-sf.com



DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SERVICES

HORIZON SF a le plaisir de vous présenter cette proposition de services pour la réalisation des travaux demandés dans votre courriel du 29 novembre dernier en lien avec les **demandes ministérielles** pour le chemin à construire à l'ouest du lac Valets. Espérant que cette proposition est conforme à vos attentes et répond à vos besoins, nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Liste des
éléments inclus
dans l'offre de
services

- Photo-interprétation et analyse géomatique du tracé projeté du chemin au lac Valets ;
- Cartographie présentant entre autres le tracé projeté, la superficie à déboiser (emprise du chemin), les bandes de protection riveraine, la localisation des ponceaux ainsi que des bassins versants des ruisseaux à traverser ;
- Calcul de volume (signé par un ingénieur forestier) et demande de permis d'intervention ;
- Calcul de débit hydrique (signés par un ingénieur forestier) aux sites de traversées de ruisseaux*.

*Pour délivrer un permis d'intervention pour l'installation de ponceaux, le MRNF s'attend à recevoir des mesures terrain de la pente et de la largeur des cours d'eau aux sites de traversées. Étant donnée la période de l'année, nous indiquerons au MRNF dans la demande de permis que ces mesures leur seront fournies au printemps, et ce, avant le début des travaux, mais qu'il est important de recevoir ce permis d'ici janvier 2024.

ÉCHÉANCIER PROPOSÉ

Photo-interprétation, cartographie, préparation de la demande de permis d'intervention, calculs de volume et de débits hydriques et envois au MRNF → **d'ici le 8 décembre 2023**

Visite terrain et caractérisation des sites de traversées (en sus de cette offre de service, au taux horaire de 110\$/h) → **mai 2024**

PROPOSITION FINANCIÈRE

Voici les coûts prévus associés à la présente offre de services :

Description des travaux	Montant (avant taxes)
Demande de permis d'intervention (construction de chemin)	2 600.00\$

Modalités et conditions

- Les tarifs proposés sont valables jusqu'au 5 décembre 2023 ;
- Les taxes applicables seront ajoutées au moment de la facturation ;
- Les redevances forestières seront acquittées directement par la Ville de Senneterre à moins d'avis contraire. Dans ce cas, des frais de gestion/administration de 8% seront facturés sur les montants payés au ministère.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Par sa signature, le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'offre de service, la comprendre, s'en déclare satisfait et autorise et instruit Horizon SF à procéder à la réalisation des activités du projet prévues dans l'offre.

Francis Martin, biologiste

Nom et titre du représentant
d'Horizon SF

Francis Martin

Signature du représentant d'Horizon SF

Signé à

SENNETERRE

ce

4

jour du mois de

DÉCEMBRE

2023

MARCEL MARCOLTE

Nom du client en lettres moulées

Marcolte

Signature du client



188, avenue Perrault
Val-d'Or, QC, J9P 2H5
Tél. : (819) 874-4883 #107



Horizon SF
9135-0363 Québec inc
188 avenue Perreault, Val-d'Or
QC J9P 2H5
(819) 874-4883
info@horizon-sf.com

Facture 012793

DATE	VEUILLEZ PAYER	ÉCHÉANCE
06-05-2024	\$247.20	05-06-2024

FACTURÉ À

Ville de Senneterre
551, 10e Avenue
Senneterre Québec J0Y 2M0

ENVOYEZ LA PARTIE SUPÉRIEURE AVEC VOTRE PAIEMENT.

PROJET

LAC VALETS

ACTIVITÉ	QTÉ	TAUX	MONTANT
33610 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'INTERVENTION PM_3032572_2024 - CHEMIN DU LAC VALETS	1	100.00	100.00
33610 DEMANDE DE MODIFICATION DU TRACÉ AUTORISÉ AU PERMIS D'INTERVENTION	1	115.00	115.00
TOTAL PARTIEL			215.00
GST @ 5%			10.75
QST @ 9.975%			21.45
TOTAL			247.20
TOTAL DÛ			\$247.20

MERCI.

Le règlement de la facture peut être effectué par virement bancaire
Institution : 815 / Transit : 80012 / Compte : 2031367
Avec confirmation bancaire par courriel : administration@horizon-sf.com

No. TPS 145336541
No. TVQ 1205132674

